

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

Coutumes et Traditions

DE L'OISANS

Académie
du
PEYROU

"Tu sais le mot, le pâtre sait la chose" *

Numéro 3 - Mai 1994

Avant 1789,
le Mandement
d'Oisans
comprendait 21
communautés, fort
liées entre elles:

Allemont

Auris

Besse

Bourg d'Oisans

Clavans

Freyenet

Gauchoir

Huez

La Garde

La Grave

Livet

Mondelent

Mizoen

Ornon

Oz

Saint Christophe

Vaujany

Venosc

Villar d'Arène

Villar Eymond

Villar Reculas

**De leurs rivalités,
de leurs solidarités,
que reste-t-il?**

Deux énergies se sont rencontrées.

Alors qu'ils labouraient le pays d'Oisans, chacun pour son propre compte, les initiateurs de l'**Académie du Peyrou** et ceux de l'**Association de sauvegarde des coutumes et traditions de l'Oisans** se sont trouvés face à face. Ils se sont examinés avec circonspection, comme il convient en pays montagnard; puis avec intérêt; puis avec amitié.

Ils ont décidé d'unir leurs talents divers et complémentaires dans une même structure.

En commun, ils veulent favoriser les rencontres et les échanges entre les villages de l'Oisans; entretenir la convivialité, les traditions culinaires, les arts du conte, de l'histoire, de la chanson, de la peinture, de la sculpture; rassembler et faire revivre les coutumes, les traditions, les gestes, les mots; réaliser la mémoire de ce pays par le son, l'image, le cinéma et le texte; faire connaître au-delà de ce territoire l'authenticité d'une culture qui veut se perpétuer.

PROJETS: La fête des foins - Pages 2 et 3 - Autres PROJETS: Page 4

L'OYSANS de temps immémorial: Page 5

Spécial **Peyrou**: *Alpinus* - Poèmes - Page 6 - NOMMER les montagnes:

Page 7

ORGANISATION PRATIQUE: Pages 4 et 8

* Citation d'*Alpinus* - Voir page 6

Dimanche 31 juillet 1994

Avant que ne s'éteignent les braises sous la cendre.

Qui se souvient encore des emmontagnages estivaux, quand tous les membres de la famille, le dernier membre dans le "cro" doucement bercé par le pas régulier du mulet bête, suivis de leurs animaux, rejoignaient par des sentiers escarpés leur chalet de l'alpe, non pas en villégiature, mais pour leur travail?

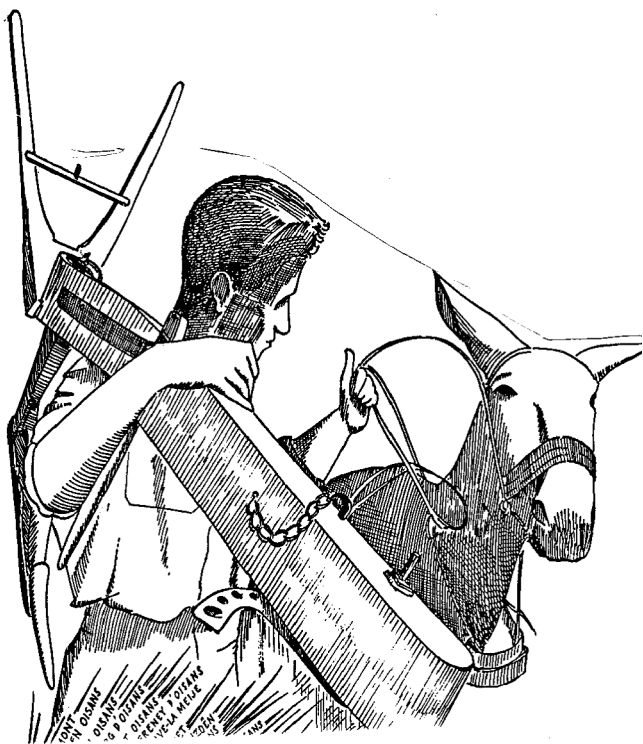
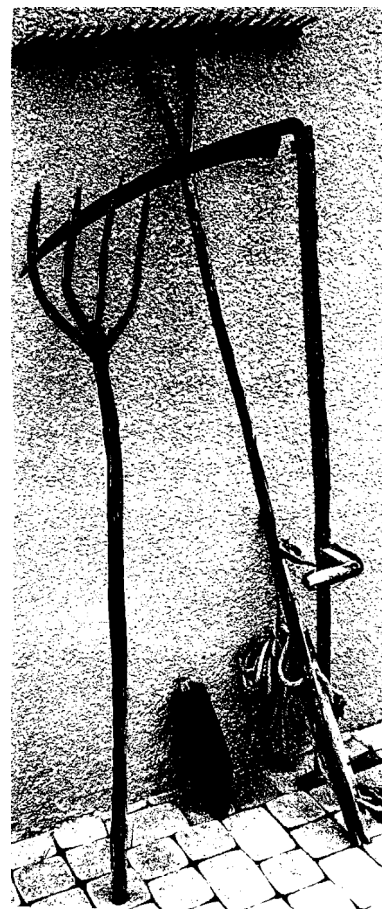
Qui garde le souvenir des bruits mille fois répétés, des "scatres enchaplant la daille" lorsqu'ils se rendaient dès l'aurore à la cime des crêtes, faucher le foin des bestiaux?

Les vieux qui nous parlent avec leurs yeux, la voix chevrotante, la main noueuse sur une canne lissée par les années, nous racontent leur histoire.

André Dode, un enfant du pays, aidé de quelques passionnés, à travers des livres-films, des photographies, des contes, des fêtes, a décidé de faire revivre la culture, les coutumes, le patois du Pays d'Oisans. Ainsi les jeunes uissans, d'ici ou d'ailleurs, garderont eux aussi un peu de nostalgie du temps qui passe mais ne s'éteint jamais tout à fait.

Et afin que les vieux outils n'exhalent leur âme, le 31 juillet prochain, aux Deux Alpes, aura lieu la grande fête des foins.

Chantal Kerharo



Pour faire revivre les savoir-faire traditionnels, nous organisons une véritable fête de paysans de l'Oisans: un concours de fauchage grâce à l'aide solidaire de tous les villages.

Le dernier pâtre de Venosc, Louis Dode, a vendu en 1993 les cinq vaches qui lui restaient. On ne recense plus que quatre mulets dans l'Oisans.

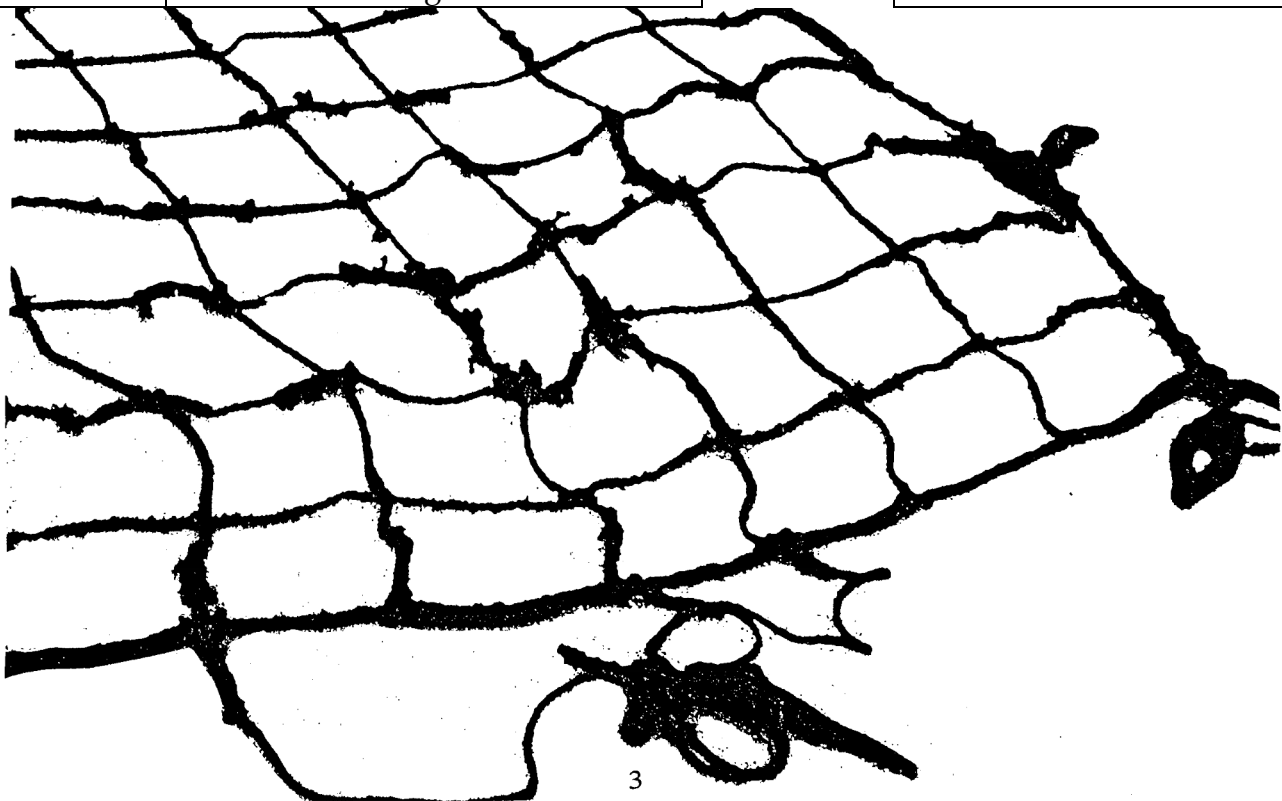
Dernière image d'une vie pastorale qui se meurt et ne reviendra plus, cette fête sera le reflet de la dure vie des gens de l'Oisans, il y a cinquante ans; elle rendra hommage à celles et ceux qui ont vécu cette époque; et elle montrera aux jeunes l'existence difficile de ce temps-là.

Elle leur rappellera que la peine et l'effort en montagne ont toujours été source de vie, de joie et d'espérance.

André Dode

PROGRAMME

<p>10 h.</p>	<p>Messe en plein air et défilé de chars et charrettes dans la station.</p>	<p>A partir de 12 h. et jusqu'à 16 h</p>	<p>Un repas campagnard sera servi au prix de 50 francs.</p>
<p>11 h.</p>	<p>Arrivée par le chemin de Venosc d'un mulet bête avec un couple équipé pour un séjour d'une semaine comme cela se faisait autrefois.</p>	<p>Vers 14 h. 30</p>	<p>aura lieu le ramassage du foin coupé la veille suivant la formule de chaque village (cordes, trusses ou bourras) suivi, vers 17 heures 30 d'une descente de foin conforme aux méthodes de chacun: charrette à 2 roues, à 4 roues, à patins, traîneau, câble etc.</p>
<p>12 h.</p>	<p>Rassemblement des faucheurs sur le lieu de la fête. Nous espérons que chaque commune enverra un faucheur et si possible un couple costumé. Chaque représentant des communes se mettra devant un "van" sur lequel sera inscrit le nom de la commune et la date de sa fête locale.</p> <p>Un concours "d'enchaplage de la daille" (aiguillage de la faux) aura lieu pour les 23 faucheurs, suivi d'un fauchage.</p>	<p>Vers 18 h. 30</p>	<p>Final avec orchestre, danses et chœur d'enfants.</p>



PROJETS

L'Association met en place des commissions qui permettent de structurer des activités. Mais leur réalisation dépend essentiellement de vous. Signalez vos idées, vos goûts, vos intérêts au sujet de cet Oisans qui recèle des richesses de toutes sortes.

Thèmes à creuser:

Les veillées - Les histoires du temps passé -

L'exploitation des mines et minéraux - Les métiers des femmes à domicile -

Les spécialités culinaires -

etc. etc.

<p>Académie du Peyrou Recherches sur l'histoire et sur la langue - Bulletin - Madeleine Martin Marie-Rose Cret</p> 	<p>Coordination des Fêtes des différents villages: Marie-Odile Gonord</p> 
<p>Fête des foins: André Dode Gaston Savioux</p> 	<p>Vidéo - Photo: André Dode</p> 
<p>Recherche musicale: Madame Brac de La Perrière</p> 	<p>Participation des jeunes: Philippe Vallette</p> 
<p>Réalisation d'un spectacle 50 ans de vie pastorale et montagnarde Jean-Louis Courtier - Jean-Michel Cotton</p>  	

Nous attendons votre collaboration



: Association de sauvegarde des Coutumes et Traditions du pays d'Oisans
B.P. 21 - 38 860 - Les -Deux-Alpes.



: 76 79 22 00

L'OYSANS, de temps immémoriaux.

L'Oisans a connu une véritable unité administrative et économique avant 1789.

La communication, la collaboration entre les communautés



étaient essentielles pour la survie du Mandement qui, au sein du Dauphiné, jouait un rôle important de source d'approvisionnements et de lieu de passage.

PREAMBULE DE LA REVISION DES FEUX DE 1700*

“Le mandement (d'Oisans) ne forme qu'une seule communauté dans le péréquaire de l'élection de Grenoble..., composée de 21 communautés particulières qui ne font qu'un corps indivisible pour toutes sortes de charges et impositions, ne recevant entre toutes qu'un seul lançon après la réception duquel les consuls des dites communautés particulières s'assemblent par-devant le Sieur châtelain et font la division entre elles de la somme portée par le dit lançon, à proportion de leurs feux, et ensuite chaque communauté particulière fait les rôles de taille pour l'imposition de la somme qu'elle doit supporter.

Lorsqu'il arrive quelque perte considérable, soit par les éboulements de terres, inondations, ravines, incendies ou autres cas dans une communauté en particulier, et qu'elle a obtenu un soulagement, elle jouit seule du bénéfice du dit soulagement, mais lorsque toutes les communautés particulières ont souffert des pertes et dommages et qu'elles sont soulagées en corps, ou qu'on augmente ou diminue les feux du dit mandement, tout le corps d'icelluy supporte la perte ou jouit du bénéfice.

L'union de ces 21 communautés particulières est si ancienne qu'on ne sçait pas qu'elles aient été jamais séparées; elles ont toujours été regardées comme ne composant qu'un seul corps par les transactions et concessions accordées audit mandement d'Oisans en corps par les princes dauphins avant que le Dauphiné fût joint à la France..., comme aussi pour les transactions faites entre le dit mandement et le connétable Lesdiguières”.

* Cité par André Allix - l'Oisans - Etude géographique (p. 349)- Laffitte Reprints - Marseille - 1975 -

Roger Canac, président d'honneur, a souhaité dès nos premières agapes placer ses académiciens sous le patronage d'**Alpinus**. Ce nom a suscité des interrogations et quelques réticences larvées. Pour répondre aux unes et chasser les autres, le spécialiste nous devait un éclairage sur Henry-Frédéric Faige-Blanc (1813-1902) de Voiron, excellent connaisseur et chantre du Dauphiné, patron des académies champêtres et sans prétention.

Pourquoi Alpinus?

*Parce qu'il a inventé la "divaria" * (qui est une sorte d'esprit bon vivant entretenu par l'air des montagnes).*

Parce qu'il a dit: "Tu sais le mot, le pâtre sait la chose" et nous avons toujours tout à apprendre.

Parce qu'il a fondé - dérisoires, rurales mais sublimes - les académies de Proveysieux, de Saint-Nicolas du Macherin, où s'entretenait l'esprit gaulois, indépendant et désinvolte.

Pourquoi Alpinus?

Parce qu'Alpinus est increvable (à la fois ancien et moderne), parce qu'il est inclassable (à la fois peuple et aristocrate), parce qu'il est insondable (avec sa langue insolite et parfois insolente), parce qu'il est implacable (par rapport aux vanités de ce monde), parce qu'il est inénarrable (avec ses histoires faramineuses de chasse en particulier), parce qu'il est inimitable (à la fois ami des bêtes et chasseur impénitent), parce qu'il est imparable (quand il vous décoche une de ces réparties dont il a le secret), parce qu'il est (pour tout dire) incomparable.

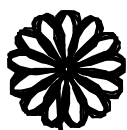


Et que voilà déjà assez de traits d'esprit désirables pour un académicien du Peyrou...un modeste tas de cailloux qui a entre tous un privilège: saluer à tout bout de champ la Grande Meije.

Roger Canac

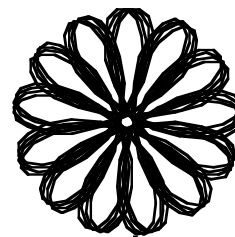
Le Forgeron

Frappant sur l'enclume sonnante
Il a tiré du métal rougi
Fers de mulets, socs et outils
Devant la forge rayonnante
Homme du fer, homme du feu
Le fort forgeron est heureux



l'Ardoisier

Pour couvrir le toit des maisons
Occupant la morte saison
Du schiste gris tirant l'ardoise
Il en fend des toises et des toises
En Oisans c'est un vieux métier
Et un dur labeur ardoisier



Le Porte Broa

Glissant sur la pente escarpée
La terre va vers la vallée
Après l'hiver chaque printemps
Il faudra refaire le champ
Le sol il faut le remonter
Avant de pouvoir labourer

* Opposée à la "malaria"...

Nommer les montagnes (suite)

- La Meije - 3983 mètres -

Pour la Meije, second sommet du massif, l'origine du nom est sans problème. Mais rappelons d'abord que cette appellation qui a prévalu est celle de la Grave, alors que pour le versant sud des Etançons c'était le "Bec des Peignes" (cadastre de Saint-Christophe 1830) nom très suggestif pour qui a vu cette montagne depuis le vallon des Etançons. Il subsiste encore pour les chasseurs de chamois des endroits dénommés "les Peignes" dans le massif de la Meije, survivance tenace.

Signalons aussi que la Meije a été nommée d'abord "Pointe de Mallaval" d'un lieu-dit entre le Chambon et La Grave d'où l'on aperçoit pointer ce sommet au sens propre du terme. La première mention en est faite par La Blottière en 1712. Il divise le massif en deux "*les montagnes de Mallaval vis-à-vis le village de La Grave sur lesquelles il y a toujours des glaciers et la montagne de l'Ailefroide au-dessus de Vallouise sur laquelle il y a aussi beaucoup de neige*".

Mais la pointe de Mallaval deviendra vite en 1749 (carte de Bourcet) "l'Aiguille du Midi" ou l'Aiguille du Midi de La Grave pour la différencier de beaucoup d'Aiguilles du Midi, celles de Chamonix et bien d'autres, les Dents du Midi (Valais), les Pics du Midi d'Ossau et de Bigorre dans les Pyrénées, le Pic du Midi des Andrieux dans le Valgaudemar, le Mittaghorn en Suisse, liste évidemment non-exhaustive mais qui montre qu'en tous lieux, n'ayant pas d'horloge, on était obligé de chercher midi en conjuguant (sens étymologique) le soleil et un sommet. On peut aussi chercher les 11 heures! Ainsi la "Cima Undici" dans les Dolomites.

En 1834, on voit apparaître, à côté de la traduction française, la forme patoise "la Meidjour" (milieu du jour) vite transformée en Meidje et c'est ce nom qui va l'emporter et être fixé définitivement par la carte d'état-major au 80000ème en 1866. Enfin le "d" se perd pour donner la Meije que nous connaissons actuellement. Notons que la forme patoise a subsisté aussi en certains endroits. Il y a ainsi trois Rochers ou Aiguilles de Miejour en Haut-Ubaye et dans le Queyras.

Association de sauvegarde des coutumes et traditions du pays d'Oisans

Statuts déposés à la Préfecture de l'Isère le 11 avril 1994

Siège social : Maison des deux Alpes Commune de Mont-de-Lans B.P. 21 - 38 860 - Les -Deux-Alpes.

ORGANISATION PRATIQUE

Buts: - Rassembler, avec l'aide des habitants, les coutumes, traditions, folklore et patois de l'Oisans.

- Par le son, l'image et le cinéma, et avec l'accord des participants, réaliser la mémoire de ce pays.

- Faire revivre les us et coutumes par des fêtes locales à organiser dans les différentes communes.

BUREAU:	LES COMMISSIONS ET LEURS RESPONSABLES:	CONSEIL D'ADMINISTRATION:
Présidents d'honneur: Roger Canac Léon Bouvet	-Académie du Peyrou - Recherches sur l'histoire et sur la langue - Bulletin: Madeleine Martin Marie-Rose Cret	Les Membres du Bureau
Président: Pierre André Dode	- Coordination des Fêtes des différents villages: Marie-Odile Gonord	Lucien Balme Hélène Bel-Mounier André Brun Robert Caix Jean-Michel Cotton Laurent Dussert Xavier Gonord Gilbert Gravier Denis Hugues Père de Roodenbecke Gaston Savioux Gérard Turc Paulette Thorelle Philippe Vallette
Vice-présidents: Raphaël Ohayon Madeleine Martin	- Fête des foins: André Dode Gaston Savioux	
Trésoriers: Robert Marcellini Michel Cret	- Vidéo - Photo: André Dode	
Secrétaires: Jeanine Suisse Chantal Kerharo	- Recherche musicale: Madame Brac de La Perrière - Participation des jeunes: Philippe Vallette - Réalisation d'un spectacle: 50 ans de vie pastorale et montagnarde: Jean-Loup Courtier Jean Michel Cotton	

Cotisations: 50 francs

N.B.:Le trésor de l'Académie du Peyrou a été transféré - en même temps que le trésorier - à l'Association pour la Sauvegarde des coutumes et traditions de l'Oisans. Les membres de l'Académie qui avaient cotisé pour l'année 1994, peuvent considérer que ce geste les rend membres de la nouvelle association - sauf opposition de leur part -.

Bulletin réalisé par Madeleine Martin